

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22.09.2020

Date de convocation : le 16 septembre 2020

Ouverture de Séance : 20h00

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 14

Nombre de procuration : 1

Votants : 15

PRESENTS : Christian ROUX, Max BERNARD, Yvan BIOUS, Isabelle CHION VALLIER, Marina CORDONNIER, Fabienne CROZE, Colette GIROUD, Patrice LETOURMY, Antoine PIETRERA, Denis QUANTIN, Yvan ROUFET, Alice SERTOUR, Nicolas VIBOUX, Marie-Christine VIOLA

ABSENT : Richard HAUTON pouvoir à Colette GIROUD

Secrétaire de séance : Marie-Christine VIOLA

## **ORDRE DU JOUR :**

- Nomination du Secrétaire de séance
- Agenda
- Point communauté de Communes du Trièves
- Motion de soutien pour le maintien des services publics à la population du Trièves et contre la fermeture de la Trésorerie de Mens
- Demande de subvention Assainissement La Morte Les Jaillets – DSIL
- Demande de subvention Assainissement La Morte Les Jaillets – Agence de l'eau
  
- Commissions communales

### Village Digital

### Finances/Budget

### Ecole/Jeunesse

- Ecole
- Cantine

### Travaux / Urbanisme

- Point sur les travaux divers : raccordement à l'assainissement des hameaux de La Morte et des Jaillets, courrier de Mme Dez, stockage déchets verts, arbre bord de route Mme Bellemin Comte, dossier Ruch, repères de nivellement IGN
- Point sur les autorisations d'urbanisme : PC Chauvot, PC Collin, DP Ygouf, DP Sassi/Termoz Masson, DP SAS Energy Go (maison Fabienne Denoyer)
- PLU
- Courriers aménagement Les Fauries

### Requalification du Village

### Vie Locale/Commerce/Communication

- Bulletin municipal
- Foire de Puce : samedi 3 octobre 2020
- Dimanche 11 octobre : journée d'échanges et de débats Ferme du GAEC Champ Fleuri organisée par Trièves Transition Ecologie dans le cadre du mois de la Transition Alimentaire

### Environnement/Cadre de vie

### Agriculture

- Observatoire foncier agricole du Trièves : réunion du 22 septembre 2020

- Questions diverses  
Remerciements de la ville du Teil  
CM d'octobre : présentation des Centrales Villageoises du Trièves

### 1. Nomination du secrétaire de séance

Marie-Christine VIOLA est nommée secrétaire de séance.

**Vote pour à l'unanimité**

### 2. Agenda

- Jeudi 24 septembre à 18h00 : Comité Syndical TE38 à Grenoble Alpes Congrès
- Samedi 26 septembre à 16h30 : Assemblée des actionnaires Centrales Villageoises du Trièves à la salle polyvalente de Sinard
- Samedi 3 octobre à 9h00 : Assemblée Générale de l'Ecran Vagabond à Prélénfrey, Maison du Parc Lionel Terray
- Lundi 5 octobre à 16h30 à Mens : Conférence Territoriale à la salle polyvalente de la Maison du Département
- Mardi 13 octobre à 20h00 : Réunion adjoints
- Lundi 19 octobre à 18h30 à Clelles : Conseil Communautaire
- Mardi 20 octobre à 20h00 : Conseil Municipal dans la salle du Conseil Municipal
- Mardi 20 octobre à 17h30 à la salle Eloi Ville à St-Martin de Clelles : formation à destination des élus sur l'urbanisme et la gestion des autorisations ADS
- Mardi 20 octobre : Marche en terrain libre – Armée
- Mardi 3 novembre : Conseil d'Ecole

### 3. Point Communauté de Communes du Trièves

- La Communauté de Communes du Trièves met sa flotte de vélos à assistance électrique à disposition des habitants, dont cinq pour les personnes à faible revenu.
- Rémi BOULONGNE, animateur compost et tri sélectif de la Communauté de Communes du Trièves nous a interpellé, il demande s'il y a une possibilité de maintenir ouverte la zone de déchets verts du lagunage. De nombreux Sinardoux se rendent à la déchetterie le week-end pour déposer leurs végétaux.

Une réflexion s'engage sur cette zone de déchets verts du lagunage.

Il est donc proposé trois permanences tenues par les élus pour cet automne.

Ouverture de 10h00 à 12h00 :

- ↪ Samedi 26 septembre : Max BERNARD et Isabelle CHION VALLIER
- ↪ Samedi 10 octobre : Marina CORDONNIER
- ↪ Samedi 17 octobre : Isabelle CHION VALLIER et Denis QUANTIN

### 5. Motion de soutien pour le maintien des services publics à la population du Trièves et contre la fermeture de la Trésorerie de Mens

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29,

Considérant que le gouvernement prévoit la suppression de 989 trésoreries et Centres des finances publiques d'ici à 2022 ;

Considérant la fermeture des 37 trésoreries sur 48 prévue dans le Département de l'Isère ;

Considérant la fermeture prévue dès le printemps 2021 de la trésorerie de Mens ;

Considérant que les promesses de maintien d'une trésorerie à Mens par la Direction des Impôts lors de la fermeture de la Trésorerie de Monestier de Clermont sont ainsi bafouées ;

Considérant que la perte de ces services concourt à la désertification des communes rurales, et que l'Etat ne respecte pas ses engagements en matière de maintien des services publics en milieu rural, Considérant que les communes rurales du Trièves ne peuvent pas être dévitalisées des services publics de proximité, en particulier comptables et fiscaux, garants de la bonne tenue des comptes publics ;

Considérant que les communes de notre territoire entretiennent des échanges quasi-quotidiens avec la Trésorerie de Mens ;

Considérant qu'il n'existe aucune solution précise et validée pour le dépôt en numéraire des régies ;

Considérant que le poste de conseiller aux décideurs locaux proposé ne répondra pas aux problématiques quotidiennes des collectivités et ne remplacera pas les services d'une trésorerie de proximité ;

Considérant que l'accès au service public pour tout citoyen constitue un droit fondamental ;

Considérant qu'il est indispensable de maintenir ces services tant pour les communes que pour les usagers et que soit respecté le principe de l'égalité d'accès aux services publics pour les citoyens sur l'ensemble du territoire ;

Considérant que cette fermeture contraint le contribuable à avoir recours à se déplacer toujours plus loin pour accéder aux services de la DDFIP ;

Considérant qu'une partie significative des paiements ne sont pas dématérialisés ;

Considérant que les solutions proposées pour accueillir les paiements en numéraire apparaissent très précaires,

Considérant que les habitants les plus fragiles et les isolés du Trièves ne maîtrisent pas les outils numériques ;

Considérant que l'accès à Internet pose des problèmes à une partie significative des habitants en raison des zones blanches, de l'insuffisance du débit et des pannes répétées des opérateurs ;

Considérant qu'un accueil physique est indispensable, notamment lors de la période des déclarations de revenus ;

Considérant que l'accueil dans les maisons France Service ne fera que compliquer l'accès des habitants aux personnes compétentes ;

Considérant qu'après la perte des loyers non compensés malgré les travaux entrepris à Monestier de Clermont, la fermeture de la Trésorerie de Mens va entraîner un manque à gagner de 20 000 € annuels pour la Communauté de Communes du Trièves

Considérant les conséquences de ces fermetures et notamment la fracture territoriale ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- DECIDE de réitérer son opposition à la fermeture de la Trésorerie de Mens et demande son maintien,
- DECIDE de dénoncer les conséquences du plan départemental de réorganisation des services des Finances Publiques notamment la suppression de certains services et leur éloignement des bassins de population,
- DECIDE d'apporter un soutien au Président de la Communauté de Communes, au Maire de Mens et à tous les élus du territoire dans toutes les démarches à entreprendre auprès des autorités concernées par ce plan pour modifier les conséquences sus énumérées et maintenir le service public à la population

**Vote : Pour à l'unanimité**

#### 6. Assainissement de La Morte et des Jaillets – Demande de subvention au titre de la DSIL

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le Gouvernement a décidé d'abonder la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local) d'un milliard d'euros à l'échelon national.

Ainsi, Monsieur le Maire propose de solliciter une aide financière dans le cadre des travaux de raccordement des hameaux de La Morte et des Jaillets consistant à mettre en place des antennes de collecte des eaux usées pour les relier à la station d'épuration du SIAM, dont le coût prévisionnel des travaux est estimé à 451 139,48 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

SOLLICITE Monsieur le Préfet de l'Isère pour l'obtention d'une subvention présentée au titre de la DSIL pour les travaux de raccordement à l'assainissement des hameaux de La Morte et des Jaillels, dont le plan de financement, en l'état, est le suivant :

| DEPENSES                                      |                     | RECETTES              |                     |              |
|---|---------------------|-----------------------|---------------------|--------------|
| Objet   | Montant HT          | Financeurs            | Montant HT          | Taux         |
| Raccordement hameaux La Morte et Les Jaillels | 451 139,48 €        | Etat (DSIL)           | 45 113 €            | 10 %         |
|   |                     | Agence de l'Eau       | 315 797 €           | 70 %         |
|   |                     | Autofinancement       | 90 229,48 €         | 20 %         |
| <b>TOTAL DEPENSES</b>                         | <b>451 139,48 €</b> | <b>TOTAL RECETTES</b> | <b>451 139,48 €</b> | <b>100 %</b> |

AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires auprès de la Préfecture de l'Isère pour obtenir la subvention la plus élevée possible.

**Vote : Pour à l'unanimité.**

7. Assainissement de La Morte et des Jaillels – Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau RMC

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le 11<sup>ème</sup> programme de l'Agence de l'Eau propose notamment de soutenir la gestion durable des services d'eau et d'assainissement de certains territoires ruraux.

Ainsi, Monsieur le Maire propose de solliciter une aide financière dans le cadre des travaux de raccordement des hameaux de La Morte et des Jaillels consistant à mettre en place des antennes de collecte des eaux usées pour les relier à la station d'épuration du SIAM, dont le coût total prévisionnel des travaux est estimé à 451 139,48 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

SOLLICITE l'agence de l'Eau RMC pour l'obtention d'une subvention présentée au titre de son 11<sup>ème</sup> programme d'intervention pour les travaux de raccordement à l'assainissement des hameaux de La Morte et des Jaillels, dont le plan de financement, en l'état, est le suivant :

| DEPENSES                                      |                     | RECETTES              |                     |              |
|---|---------------------|-----------------------|---------------------|--------------|
| Objet   | Montant HT          | Financeurs            | Montant HT          | Taux         |
| Raccordement hameaux La Morte et Les Jaillels | 451 139,48 €        | Etat (DSIL)           | 45 113 €            | 10 %         |
|   |                     | Agence de l'Eau       | 315 797 €           | 70 %         |
|   |                     | Autofinancement       | 90 229,48 €         | 20 %         |
| <b>TOTAL DEPENSES</b>                         | <b>451 139,48 €</b> | <b>TOTAL RECETTES</b> | <b>451 139,48 €</b> | <b>100 %</b> |

AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires auprès de l'Agence de l'Eau pour obtenir la subvention la plus élevée possible.

**Vote : Pour à l'unanimité.**

## 8. Commissions Communales

### Travaux Urbanisme

#### ➤ Point sur les travaux divers :

- Raccordement à l'assainissement des hameaux de La Morte et des Jaillets : présentation des différents tracés établis par le bureau d'études SAFEGE.  
Tous les propriétaires des Jaillets ont été contactés afin de les informer sur le passage des réseaux sur leur terrain et les différentes possibilités. Les négociations sont en cours. Les autorisations de passage feront l'objet de conventions.  
Quatre maisons de La Morte seront raccordées dans un premier temps.
- Courrier de Madame DEZ.  
Mme DEZ, habitant Les Fauries, demande la création d'une place de parking pour personne en situation de handicap dans le hameau.
- Mme BELLEMIN COMTE nous a signalé qu'un arbre situé de le long de la route du Lac menace de tomber. Il a été demandé à notre agent technique de faire le point sur place.  
Le sujet sera à nouveau abordé au prochain Conseil Municipal.
- Projet de M. Jean-Michel RUCH et Mme Fanny BRUN qui souhaitent construire leur habitation à côté de la miellerie, chemin des Clos.

#### ➤ Point sur les autorisations en cours

#### ➤ PLU :

- Point sur la réunion qui a eu lieu ce matin (22 septembre 2020).  
Etude de la zone G1\* devenue inconstructible suite à l'approbation du PLU.  
La DDT de l'Isère a proposé un assouplissement des règles d'urbanisation pour les maisons qui seront en zone inconstructible.  
Afin de faire évoluer le PLU dans le sens des préconisations proposées par la DDT de l'Isère et RTM, une procédure est à mettre en place :
  - . soit une Révision du PLU,
  - . soit une Révision allégée du PLU,
  - . soit une Modification (Modification de droit commun, Modification simplifiée).Nous prendrons attache auprès de notre avocat pour mettre en œuvre la procédure la plus adaptée.  
L'instruction devrait durer environ 9 mois, pour un coût prévisionnel d'environ 5 000 €.  
Une délibération sera à prendre pour lancer la procédure de révision ou de modification.

➤ Courriers envoyés par les habitants des Fauries proposant un aménagement du hameau et de son accès. Les propositions ont été transmises au bureau d'études « Amaury Paysage » qui intervient sur le projet de requalification du village et des hameaux.

### Village Digital

➤ La Commission a bien avancé sur le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).

### Finances/Budget

➤ Travail en cours sur la projection de fin d'année.

### Ecole/Jeunesse

➤ Ecole :

- Rentrée scolaire : 128 élèves

Les gestes barrières sont respectés par tout le monde

Une date de réunion de la Commission Ecole est à fixer.

Nous devons nommer un représentant pour participer à la Commission Vie Scolaire de la Communauté de Communes du Trièves.

### Vie locale/Communication/Culture

➤ Foire de Puce : samedi 3 octobre 2020

➤ Bulletin Municipal : édition prévue le 15 novembre

### Environnement/Cadre de vie

➤ Point à faire début octobre sur les décorations de Noël déjà en place

### Agriculture

➤ Date retenue pour la prochaine commission : le jeudi 5 novembre à 20h00 en Mairie

➤ Observatoire foncier agricole du Trièves : point sur la réunion du 22 septembre 2020.

Besoin de récupérer les données de l'existant.

425 ha de terrain agricole à Sinard dont 73 % occupés par des Sinardoux.

6 exploitants sur notre Commune.

Age moyen : 48 ans.

Actuellement, 24 ha de terre en friches récupérables.

17 ha sont qualifiés patrimoine communal.

## 9. Questions diverses

➤ Remerciements de la Ville du Teil

=====

*La séance est levée à 22h25*